

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris – le 13 juillet 2023

## Paris 2024, l'Etat et Enedis se mobilisent pour déployer des bornes électriques événementielles dans les villes Terre de Jeux 2024



Paris 2024 s'est engagé à réduire au maximum l'impact de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques et à diviser par 2 son empreinte carbone par rapport aux éditions précédentes. Tous les pans de l'organisation des Jeux sont concernés et les choix énergétiques contribuent notamment à l'atteinte de cet objectif.

**Avec le soutien de l'Etat et d'Enedis, les collectivités locales françaises vont pouvoir bénéficier de l'installation de bornes électriques événementielles, une solution innovante et durable pour réduire l'impact carbone des événements.**

## **Des bornes électriques pour réduire l'impact carbone des Jeux et des événements**

Depuis la candidature, Paris 2024 a fait de la responsabilité environnementale et climatique un axe clé de l'organisation de l'événement. En matière d'énergie, les Jeux sont un véritable laboratoire d'innovation au bénéfice de la transformation écologique des événements et en matière d'énergie 100% des sites des Jeux seront raccordés au réseau public d'électricité grâce à Enedis, Supporteur Officiel des Jeux de Paris 2024.

Pour connecter au réseau certains sites temporaires des Jeux, comme la place de la Concorde et la place du Trocadéro, Paris 2024 a fait le choix d'utiliser une nouvelle solution technique développée par Enedis et mise en place grâce à la Ville de Paris : des bornes électriques événementielles. Installées sous la chaussée et rétractables, elles permettent des branchements temporaires, rapides et de forte puissance. Ces bornes resteront en héritage après les Jeux pour profiter à d'autres événements.

## **Un appel à manifestation d'intérêt pour les premières villes d'ici les Jeux**

Pour encourager la dynamique en faveur de la réduction de l'impact carbone des événements, l'Etat, Enedis et Paris 2024 souhaitent partager cette solution avec les collectivités locales qui vont faire vivre les Jeux (villes hôtes, villes étapes du Relais de la Flamme, sites de célébration...). Elles pourront ainsi bénéficier d'un branchement électrique pérenne, puissant et fiable, moins émetteur en CO2 et particules fines et moins bruyant.

Un appel à manifestation d'intérêt est lancé pour couvrir les besoins de 300 villes, sur tout le territoire français. Jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2023, les collectivités intéressées peuvent déposer leur candidature.

Grâce au soutien de l'Etat via le plan France 2030, de l'ADEME qui opérera ce dispositif pour le compte de l'Etat, et à celui d'Enedis, qui prennent en charge 60% du coût total du matériel et du raccordement, l'investissement à supporter par les collectivités sera limité.

Les collectivités intéressées pourront consulter les conditions et envoyer leur dossier à **par-solutions-evenementielles@enedis.fr**. Un kit de présentation leur sera adressé ainsi que la procédure à suivre pour faire leur demande.

*« Emissions de CO2 et de particules fines, encombrement urbain, nuisances sonores... les groupes électrogènes diesel ne seront bientôt plus les bienvenus aux événements. Les bornes électriques événementielles, c'est la solution que tout un secteur attendait pour être plus responsable en matière d'énergie. Grâce au soutien de l'Etat et d'Enedis, des collectivités pourront en bénéficier et les proposer aux événements qu'elles accueillent, dès maintenant et pour longtemps. »* **Georgina Grenon, Directrice de l'Excellence environnementale de Paris 2024.**

« En branchant les événements au réseau de distribution d'électricité, nous contribuons à réduire l'empreinte carbone des Jeux de Paris 2024. Avec les bornes électriques événementielles que nous raccordons au réseau, nous sommes fiers d'apporter une solution innovante et pérenne aux villes Terres de Jeux, avec le soutien de l'ADEME et de Paris 2024. » **Catherine Lescure, Directrice de la communication et de la RSE d'Enedis.**

« La décarbonation de l'économie est un enjeu majeur pour nos sociétés et nos concitoyens. Avec France 2030, nous soutenons les innovations qui décarbonent notre quotidien pour tous et partout. Ce dispositif pour les collectivités territoriales doit leur permettre de franchir le cap, couteux, de la transition écologique pour des événements à destination du grand public. La France doit être une référence au niveau international sur les transitions éco-énergétiques, et les Jeux de Paris 2024 doivent être une démonstration concrète. » **Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030.**

#### **Contacts presse :**

- Paris 2024 : [media@paris2024.org](mailto:media@paris2024.org)
- Enedis : [service-presse@enedis.fr](mailto:service-presse@enedis.fr)
- Secrétariat général pour l'investissement - [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)
- ADEME : [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)

#### **À propos d'Enedis**

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 39 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

#### **À propos de France 2030**

Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat. Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](http://france2030.gouv.fr) | @SGPI\_avenir

## À propos de l'ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la Transition énergétique et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) @ademe

## À propos de Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 400 paralympiques, provenant respectivement de 206 et 182 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis, représentants des collectivités locales concernées par les Jeux, de la société civile et des partenaire sociaux.

### Partenaires Mondiaux



### Partenaires Premium



### Partenaires Officiels



### Supporteurs Officiels

